

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gaz de schiste : l'eau comme enjeu

Granby, 17 septembre 2010 – Mardi dernier, l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) a pris position en faveur d'un moratoire concernant toute nouvelle activité d'exploration ou d'exploitation des gaz de schiste.

Au terme d'une réflexion qui a débuté il y a quelques mois, les administrateurs se sont prononcés à l'unanimité en faveur d'un moratoire. Rappelons que le conseil d'administration est composé à part égale des secteurs économique, municipal et communautaire. Ils adresseront leurs questions et préoccupations aux commissaires du BAPE par le biais d'un mémoire qui sera déposé en novembre prochain.

Trop de questions sans réponse

Avant d'en arriver à cette prise de position, des efforts ont été consacrés à la recherche d'information et à l'analyse de la situation. L'information disponible étant trop partielle ou contradictoire, la plupart des questions soulevées par les administrateurs sont demeurées sans réponse. Quelles seront les conséquences locales sur la qualité des eaux de surface et souterraines? Quels sont les risques associés aux produits utilisés lors de la fracturation? Quel sera l'effet des volumes d'eau extraits sur la capacité d'approvisionnement des autres utilisateurs? Quels sont les impacts cumulatifs liés à de multiples puits d'exploration dans le bassin versant?

Considérant que l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste sont susceptibles d'affecter les trois enjeux du Plan directeur de l'eau (PDE) - *la qualité de l'eau, la quantité d'eau et l'intégrité des habitats aquatiques* - les administrateurs ont statué en faveur du moratoire.

Une audience générique du BAPE est nécessaire

En attendant d'obtenir des réponses satisfaisantes, le principe de précaution est de mise. C'est dans cette optique que l'OBV demande au gouvernement du Québec d'élargir le mandat accordé au BAPE afin de permettre une réflexion globale, en amont des aspects techniques de l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

L'OBV Yamaska est une table de concertation dont le mandat principal est d'élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE). Ce document explique les différentes problématiques du bassin versant et identifie des solutions à mettre en œuvre pour y remédier. Les objectifs de l'OBV et du PDE s'inscrivent dans le cadre d'une gestion responsable et durable de l'eau.

-30-

Source :

Mathieu Charland-Faucher
communications@obv-yamaska.qc.ca

Pour information :

Catherine Laurence-Ouellet
Directrice
450-956-1164 #221
direction@obv-yamaska.qc.ca

